

La vie des esclaves en Espagne

GONZÁLEZ ARÉVALO R., *La vida cotidiana de los esclavos en la Castilla del Renacimiento*, Madrid, éd. Marcial Pons Historia, 2022, 172 p. (carte, sources imprimées et bibliographie, index des lieux).

R. González Arévalo s'était préparé à publier sa recherche actuelle, d'une part, grâce à sa thèse de doctorat sur les esclaves à Malaga, un travail qui chevauchait l'histoire du royaume nasride de Grenade et sa disparition puisqu'il étudiait la période 1487-1538, puis, d'autre part, par une invitation au colloque de Barcelone en février 2012 (*Être esclave. Dynamiques sociales, identités, acculturation, XIII^e-XVI^e siècles*) où il présenta une première ébauche de son travail (« Esclavitud y normativa ciudadana. Dinámicas sociales de integración y exclusión en las ordenanzas municipales de la Corona de Castilla (siglos XV-XVI) »), ce qui lui fut donné de parfaire l'année suivante à la 45^e semaine d'Études à Prato (« Ordenanzas municipales y trabajo esclavo en la Corona de Castilla ») qui avait pour thème *Schiavitù e servaggio nell'economia europea*. Non content de cette patiente et longue préparation, Raúl González Arévalo passe en revue ce que ses prédécesseurs ont publié sur la difficile histoire de l'esclavage médiéval et renaissant en Castille et dans la péninsule Ibérique (p. 13-23), car, écrit-il d'emblée, les images qui se présentent à l'esprit de l'homme d'aujourd'hui vont de l'Antiquité aux colonies américaines et font l'impasse sur l'Europe du Moyen Âge et de la Renaissance. Pourtant l'esclavage est lié aux civilisations qui se sont succédé jusqu'à l'époque contemporaine. En Espagne, dont la bibliographie sur le sujet est fournie et d'une grande richesse, la lutte entre les royaumes chrétiens et l'Islam a provoqué de chaque côté l'afflux d'esclaves avant que des routes caravanières n'apportent à Lisbonne et dans les ports castillans et catalans leur cargaison d'esclaves subsahariens. À ce propos, l'auteur s'élève contre la tendance actuelle à assimiler l'esclave et le captif fait prisonnier à la guerre, deux situations juridiquement différentes. Raúl González relève pourtant la lutte séculaire qui opposa les royaumes chrétiens et l'Islam et leur grand nombre de prisonniers, mais l'emprisonnement relevait d'un stade antérieur, écrit-il, alors que l'esclavage de la fin du Moyen Âge était le fruit de la traite (p. 14-15). On n'en saura pas plus sur l'opposition entre les deux états de privation de la liberté, sauf à consulter les travaux de l'auteur cités en note 6.

Des chapitres suivants, fondés d'abord sur les *Siete Partidas* du roi de Castille et Léon, Alphonse X, qui s'inspiraient du code de Justinien, l'auteur, comme d'autres avant lui, retient, comme sources de l'esclavage, la guerre, la naissance d'une mère esclave, la vente volontaire. Les statuts urbains l'aident ensuite à compléter cette image bien connue ; l'esclave relève d'un processus d'animalisation de la personne intégrée dans le troupeau constitué par la population esclave (p. 35), sans oublier que, malgré cette assimilation aux bêtes de somme, l'Église admet pourtant l'esclave parmi les croyants et lui administre les sacrements, les maîtres se préoccupant eux aussi du salut de leur personnel esclave. À défaut d'être un animal, l'esclave

est classé dans les catégories marginales et de mauvaise vie de la population. La société castillane oscille donc entre deux conceptions de l'esclave, membre de la société ou homme-animal, toujours traité cependant en marge car privé de liberté (p. 43). Après l'anthropologie, l'auteur a recours à la psychologie sociale qui l'aide à définir le concept de groupe de la population esclave et les moyens de socialisation que lui a laissés la société. Qu'est-ce qu'un groupe ? un ensemble de personnes au destin commun dont la fonction est la satisfaction mutuelle de besoins, dont la formation coïncide avec l'apparition d'une conscience collective, ce qui se traduit par un système de rôles, de normes et de valeurs partagées malgré la privation de liberté de l'individu. Ces groupes d'esclaves avaient une existence éphémère, lors de fêtes et de célébrations, mais, après la fête, il leur était interdit d'aller par les « *calle* » et les parcs, de porter des armes et des pierres, de se promener ensemble et de former des groupes de plus de deux, de boire et jouer, de fréquenter les lieux mal famés et les maisons de passe. L'essentiel était de préserver l'ordre public. Les coupables étaient soumis au fouet à moins que le maître consentît à payer l'amende. Les chapitres s'enchaînent alors admirablement : l'esclave est tenu pour un danger social, ce qui justifie l'insistance des autorités à lui interdire le vin et le jeu, qui finissent souvent en disputes qui troublent l'ordre public, et le vol aux dépens des maîtres, affaire privée dont se rendent coupables les esclaves sous l'emprise de l'alcool. Les produits du vol sont revendus et procurent l'argent qui servira à acheter l'alcool. Cependant le vol a d'autres motifs : il aide au ravitaillement de l'esclave fugitif qui met à profit la proximité du royaume de Grenade et des côtes du Maghreb et attende au droit de propriété du maître (p. 82-83). Ce droit de propriété a des conséquences inattendues, dit l'auteur. Par exemple, il était interdit aux esclaves de blasphémer, une pratique punie de 30 jours de prison pendant lesquels le coupable ne pouvait servir ses maîtres : pour cette raison, le conseil de Murcie demanda aux Rois catholiques que la peine fût commuée et l'esclave fouetté. L'esclave en fuite pouvait compter sur la solidarité des affranchis qui se souvenaient d'avoir été esclaves, à qui ils étaient liés par la parenté, par une communauté religieuse, par l'empathie tout simplement, mais cette solidarité était souvent réduite par les différences ethniques qui introduisaient une fracture entre esclaves et affranchis (p. 91).

La raison d'être et la principale valeur de l'esclavage médiéval étaient économiques, même si nous sommes peu informés des bénéfices tirés de l'exploitation du travail des esclaves malgré l'effort considérable des historiens espagnols pour dépasser le stéréotype d'une force de travail non productive. On a abandonné l'idée chère à Alfonso Franco en 1979 que, « selon la profession du maître, on peut savoir l'emploi de son esclave », ce qui reste vrai de l'artisanat. Même les esclaves de sexe féminin au service de leur maîtresse accomplissaient des travaux domestiques variés qui, traditionnellement, ne sont pas considérés comme productifs. Il en allait de même de leur maîtresse et du travail féminin (p. 96). Passons rapidement, parce que mieux connu aujourd'hui, sur le travail des esclaves dans les sociétés citadines, et attardons-nous sur le travail agricole des esclaves auquel l'auteur accorde une douzaine de pages (120 à 132) et de longues notes malgré la rareté des sources.

L'esclavage était à la fois urbain et rural, artisanal et agricole, il était présent dans tous les secteurs productifs. Dans les ordonnances municipales, à travers les limitations et interdictions qui pesaient sur lui, le travail agricole se présentait de différentes manières : à la vigne, à la coupe de bois à brûler, au gardiennage des troupeaux, à la plantation de canne à sucre aux Canaries, à l'exploitation des domaines ruraux du maître résidant en ville et des jardins entourant la cité, au grain à moudre au moulin et aux sacs de farine à peser et à distribuer aux boulangers, au fonctionnement du moulin à huile. Comme le dit Raúl González, « les ordonnances donnent à entendre de manière indirecte » et il choisit l'exemple du mesurage des « fanègues » d'huile afin d'éviter les fraudes, l'esclave pouvant témoigner du vol, preuve qu'il était employé par le maître du moulin. On voit là tout l'effort fourni pour faire parler des sources administratives qui d'ordinaire, faute d'être interrogées de façon perspicace, restent muettes sur ces sujets quotidiens. Parfois pourtant on souhaiterait en savoir plus, ainsi sur la pratique religieuse musulmane ou chamaniste des esclaves, mais les ordonnances émanées par des autorités se réclamant du christianisme gardent obstinément le silence.

Jean-Claude HOCQUET